

Brèves St Martin

N° 636 Année C Semaine du 16 au 22 décembre 2018 3^{ème} dimanche de l'Avent

Soyez toujours dans la joie du Seigneur

Criez, jubilez de joie, car le Seigneur est proche! C'est le cri de l'apôtre Paul en ce « dimanche de la joie » (*Gaudete*), toujours célébré le troisième dimanche de l'Avent. Noël est tout proche. C'est la naissance du Christ qui nous met en joie.

Comment entretenir cette joie – qui est un cadeau – pour qu'elle reste toujours étincelante dans nos cœurs ? Il n'y a pas de recette miracle. C'est Jésus qui est le miracle. Si nous le choisissons comme hôte intérieur, sa joie viendra nous réchauffer et même nous déborder, car c'est une joie qui se partage. Si nous l'avons, nous avons tout.

Cette joie se contente de très peu. Elle passe par la bienveillance et l'humilité, à l'image de Jean-Baptiste (« Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de ses sandales ») et la charité évangélique « Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas »). Nous contenter de ce que nous avons, remercier le Seigneur pour les petits bonheurs du quotidien, et ne pas vivre que pour soi. En acceptant que le Seigneur vienne nous délester des superflus, nous gagnerons sur l'essentiel. Grande sera alors notre joie d'être aimé et d'aimer.

+Jean-Pierre ZIMILLE-TRAN

Le soutien pour Djilas se poursuit durant le temps de l'Avent

Pendant 2 samedis de novembre, les enfants de l'éveil à la foi, du caté et de l'ACE ont réalisé de magnifiques décorations de Noël qui vous sont proposées à la vente lors des sorties des messes de l'Avent. L'argent récolté bénéficiera à un village du Sénégal, Djilas, par l'intermédiaire de la congrégation des Sœurs Hospitalières de Saint Thomas de Villeneuve, qui est impliquée localement. Tous comptent sur vous ! https://www.congregation-stv.org/missions/djilas-senegal/

Collecte au profit de l'épicerie sociale d'Achères

Pendant les messes de l'Avent, une collecte de produits d'hygiène (gel douche, dentifrice...) est organisée au profit de l'épicerie sociale d'Achères. Comme Jésus qui, dès sa naissance, s'est tourné vers les plus pauvres, les bergers, nous prendrons le temps d'aider nos frères et sœurs dans la difficulté. Un panier sera à l'entrée de l'église où vous pourrez déposer vos produits d'hygiène au début des messes de l'Avent. Un petit geste simple qui peut vraiment aider ceux dans le besoin. Merci pour votre aide.

Du Samedi 22 décembre 2018 au Mercredi 09 janvier 2019

- <u>Pas de permanence d'accueil</u> le mercredi 26 décembre 2018 et le mercredi 02 janvier 2019.
- Pas d'adoration eucharistique.
- <u>Pas de messe en semaine</u>: Mercredi 26 décembre, Jeudi 27 décembre, Vendredi 28 décembre 2018 / Mardi 01^{er} janvier, Mercredi 02 janvier, Vendredi 04 janvier, Mardi 08 et Mercredi 09 janvier 2019.
- Messe assurée le Jeudi 03 janvier 2019 à 08h30.
- Attention : Week-end du 29 et 30 décembre : Messe unique Dimanche 30 décembre 2018 (pas de messe le samedi soir).

Agenda	
Lundi 17 décembre	
Rosaire S ^t Martin	
Mardi 18 décembre	
Messe	
S ^t Martin20h	
Mercredi 19 décembre	
Messe	
S ^t Martin08h30	
Accueil	
Presbytère 09h30-11h30	
Célébration pénitentielle / Confessions	
S ^t Martin20h30	
Jeudi 20 décembre	
Messe	
S ^t Martin08h30	
Conseil pastoral	
Presbytère20h30	
Vendredi 21 décembre	
Messe	
S ^t Martin08h30	
Samedi 22 décembre	
Accueil	
Presbytère09h30-11h30	
Adoration eucharistique	
S ^t Martin09h-11h	
Préparation aux baptêmes par	
P.Jean-Pierre	
Presbytère09h	

Messe	
S ^t Martin	18h30
Dimanche 23 décembre	
Messe	!
S ^t Martin	10h30

A reçu les funérailles chrétiennes et est confié à notre prière :

Marcel DUPE (14/12/2018)

Horaires des Messes de Noël

Lundi 24 décembre :

*18h à saint Jean 23 : Messe plus spécialement pour les familles et enfants.

*20h30 à saint Martin : Messe pour tous.

Mardi 25 décembre:

*10h30 à saint Martin : Messe du jour de Noël.

Célébration pénitentielle de l'Avent – Mercredi 19 décembre 2018 à 20h30 en l'église Saint-Martin

<u>« Laissez-vous</u> <u>réconcilier »</u>: Célébration pénitentielle durant le temps de l'Avent, pour recevoir le pardon de Dieu: <u>Mercredi 19 décembre 2018 à 20h30 en l'église Saint-Martin</u>



Evangile de Jésus Christ selon saint Luc (3, 10-18)

En ce temps-là, les foules qui venaient se faire baptiser par Jean lui

« Que devons-nous faire ? » Jean leur répondait :

demandaient:

« Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même! »

Des publicains (c'est-à-dire des collecteurs d'impôts) vinrent aussi pour être baptisés ; ils lui dirent :

« Maître, que devons-nous faire ? »

Il leur répondit :

« N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. »

Des soldats lui demandèrent à leur tour :

« Et nous, que devons-nous faire ? »

Il leur répondit:

« Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde. » Or le peuple était en attente, et tous se demandaient en euxmêmes si Jean n'était pas le Christ.

Jean s'adressa alors à tous :

« Moi, je vous baptise avec de l'eau; mais il vient, celui qui est plus fort que moi.

Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de ses sandales.

Lui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu.

Il tient à la main la pelle à vanner pour nettoyer son aire à battre le blé, et il amassera le grain dans son grenier; quant à la paille, il la brûlera au feu qui ne s'éteint pas. »

Par beaucoup d'autres exhortations encore, il annonçait au peuple la Bonne Nouvelle.